

code postal : 59288

**Commune de PREUX-AU-BOIS**

code Insee : 59472

[www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr)

## Fiche communale d'informations sur les risques naturels, miniers et technologiques

pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du Code de l'environnement

### 1. Fiche communale annexée à l'arrêté préfectoral

n°

du

**28/03/2018**

mis à jour le

### servitudes

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques [ PPR ]

#### 2.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR

naturels miniers technologiques non 

PPRI de l'Ecaillon

Date

Approuvé le 07/09/17

Aléa

Inondation par débordement du  
cours d'eau principal et/ou de ses  
affluents

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

Les documents graphiques : extrait du zonage réglementaire du PPRIconsultable sur Internet \* Le règlementconsultable sur Internet \* La note de présentationconsultable sur Internet \* 

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux

oui  non 

#### 2.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR

naturels miniers technologiques non 

date

aléa

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

consultable sur Internet \* consultable sur Internet \* consultable sur Internet \* 

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux

oui  non 

#### 2.3 La commune est située dans le périmètre d'un PPR

naturels miniers technologiques non 

date

aléa

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

consultable sur Internet \* consultable sur Internet \* consultable sur Internet \* 

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux

oui  non 

#### 2.4 La commune est située dans le périmètre d'un PPR

naturels miniers technologiques non 

date

aléa

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

consultable sur Internet \* consultable sur Internet \* consultable sur Internet \* 

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux

oui  non

### 3. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application de l'article R 563-4 du code de l'environnement.

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte Moyenne Modérée Faible Très faible  
zone 5 zone 4 zone 3 X zone 2 Zone 1 \*  
\* Il n'existe aucune obligation réglementaire pour le niveau 1 de sismicité

Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est :

Article D 563-8-1 du Code de l'environnement sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicité

<https://www.legifrance.gouv.fr/>

consultable sur Internet \* X

## pièces jointes

### 4. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement

La cartographie à l'échelle communale, des aléas, des enjeux et du zonage réglementaire du PPRI de l'Ecaillon, est consultable sur Internet :

<http://www.nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Prevention-des-risques-naturels-technologiques-et-miniers/Plans-de-prevention-des-risques-d-inondation-PPRI/PPRN-approuves-et-PPR-modifies/Le-Plan-de-Prevention-des-Risques-Inondation-PPRI-de-la-vallee-de-l-Ecaillon>

### 5. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

à la date de l'édition de la présente fiche communale

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail <http://www.georisques.gouv.fr/>

catastrophes naturelles

nombre

catastrophes technologiques

nombre

Le préfet du Nord

site\* [www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr)